



2026-2027

CHARTE FOURNISSEURS

Engagement &
Excellence



Table des matières

Préambule	3
Droits de l'Homme & Conditions de Travail	4
Respect de l'Environnement & Développement Durable	5
Respect des données & Protection de l'information	6
Ethique des affaires, Lutte contre la corruption & Pratiques d'achats responsables	7
Sécurité des produits, Lutte contre la contrefaçon & Conformité aéronautique	8
Transparence & Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement	9
Confidentialité & Propriété intellectuelle	10
Engagement en faveur d'une intelligence artificielle responsable	11
Application, Contrôle & Amélioration continue	12
Engagement du Fournisseur	13

Préambule

Air Support exerce ses activités dans le secteur aéronautique, un domaine fortement réglementé, caractérisé par des exigences élevées en matière de sécurité aérienne, de qualité, de conformité réglementaire, de fiabilité opérationnelle et de responsabilité environnementale.

Dans ce contexte, Air Support attache une importance particulière à la responsabilité sociétale de ses partenaires et attend de l'ensemble de ses fournisseurs, sous-traitants et partenaires commerciaux (ci-après les « Fournisseurs ») qu'ils adoptent des pratiques responsables, durables et éthiques, conformes aux réglementations en vigueur et aux normes internationales applicables à l'industrie aéronautique.

La présente Charte Fournisseurs RSE s'applique à l'ensemble des Fournisseurs impliqués dans la conception, la fabrication, la maintenance, les prestations de services, les systèmes numériques et les technologies associés aux activités, projets et opérations d'Air Support, quels que soient les secteurs concernés, en France comme à l'international.

Elle constitue un cadre de référence commun et un prérequis essentiel à toute relation commerciale.





Droits de l'Homme & Conditions de travail

Les Fournisseurs s'engagent à respecter les droits fondamentaux de la personne humaine tout au long de leur chaîne de valeur, y compris dans un contexte international et multiculturel.

À ce titre, ils s'engagent notamment à :



Respecter les droits de l'Homme, la dignité, la santé et la sécurité des personnes, sans distinction ni discrimination fondée notamment sur l'origine, le genre, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, l'opinion ou le handicap.



Interdire strictement le travail des enfants, conformément aux conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et aux législations applicables.



Exclure toute forme de travail dissimulé, forcé ou contraint, ainsi que toute pratique assimilable à l'esclavage moderne.



Garantir des conditions de travail conformes aux lois sociales et réglementations applicables, intégrant des exigences adaptées aux contraintes et aux risques spécifiques du secteur aéronautique.



Mettre en œuvre des mesures visant à prévenir les accidents du travail et les risques professionnels.





Respect de l'environnement & Développement durable

Conscients des enjeux environnementaux liés aux activités industrielles, technologiques et de services, les Fournisseurs s'engagent à intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble de leurs activités.

À ce titre, ils s'engagent notamment à :



Respecter l'ensemble des réglementations environnementales applicables à leurs activités, produits et services.



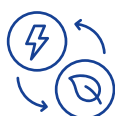
Mettre en œuvre des actions visant à réduire l'impact environnemental de leurs opérations, notamment en matière de consommation d'énergie, d'émissions, de gestion des déchets et d'utilisation de substances dangereuses.



Favoriser l'éco-conception, l'optimisation des ressources et la gestion responsable des matériaux utilisés.



Prendre en compte le cycle de vie des produits et services, depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie.



Contribuer, lorsque cela est possible, aux démarches de transition écologique et d'amélioration continue des performances environnementales des secteurs d'activité concernés.





Protection des données & des informations

Dans le cadre de leurs relations avec Air Support, les Fournisseurs peuvent être amenés à traiter des données à caractère personnel, industriel, technique, commercial ou stratégique.

À ce titre, ils s'engagent notamment à :



Respecter les réglementations applicables en matière de protection des données, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).



Garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la sécurité des données et informations partagées.



Mettre en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées, proportionnées au niveau de sensibilité des données aéronautiques traitées.



Informez sans délai Air Support de tout incident ou violation de données.



Utiliser les données exclusivement aux fins prévues contractuellement et empêcher tout accès, usage, modification ou divulgation non autorisés.





Ethique des affaires, Lutte contre la corruption & Pratiques d'achats responsables

Les Fournisseurs s'engagent à adopter une conduite éthique irréprochable dans l'ensemble de leurs relations commerciales, condition essentielle où la confiance, la conformité réglementaire et l'intégrité des processus sont déterminantes.

À ce titre, ils s'engagent notamment à :



Lutter contre toute forme de corruption, de fraude, de trafic d'influence ou de pratiques assimilées, qu'elles soient directes ou indirectes.



Mettre en œuvre des dispositifs internes visant à prévenir, détecter et traiter les risques de corruption et de manquements éthiques, incluant des procédures adaptées, des contrôles et, lorsque cela est pertinent, des actions de sensibilisation ou de formation.



Respecter strictement les règles relatives au droit de la concurrence et s'abstenir de toute pratique anticoncurrentielle.



Garantir des relations commerciales fondées sur la loyauté, la transparence, l'équité et la bonne foi.



Éviter toute situation de conflit d'intérêts susceptible d'altérer l'objectivité ou l'intégrité des décisions commerciales.

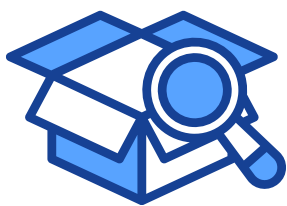


Adopter des pratiques d'achats éthiques et responsables, reposant sur des critères objectifs, transparents et non discriminatoires, et excluant toute contrepartie induue, avantage personnel ou pratique susceptible de porter atteinte à l'intégrité des processus d'achat.



Veiller à ce que leurs propres fournisseurs, sous-traitants et intermédiaires respectent des principes équivalents d'éthique, de conformité et de transparence.





Sécurité des produits, Lutte contre la contrefaçon & Conformité aéronautique

La sécurité des personnes, des aéronefs et des opérations constitue une priorité absolue dans le secteur aéronautique.

À ce titre, les fournisseurs s'engagent notamment à :



Garantir la conformité, la qualité, la fiabilité et la sécurité des produits, composants, logiciels et services fournis.



Respecter les exigences applicables en matière de navigabilité, de traçabilité, de documentation technique et de contrôle qualité.



Mettre en œuvre des dispositifs stricts de prévention de la contrefaçon et garantir l'authenticité des pièces, composants et matériaux.



Informez sans délai Air Support de toute non-conformité, anomalie ou situation à risque susceptible d'affecter la sécurité aéronautique ou la conformité réglementaire.





Transparence & Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement

Les Fournisseurs reconnaissent que la maîtrise et la transparence de la chaîne d'approvisionnement constituent un enjeu majeur de conformité, de maîtrise des risques et de responsabilité sociétale dans les secteurs d'activité dans lesquels opère Air Support.

À ce titre, les fournisseurs s'engagent notamment à :



Favoriser la transparence de leur chaîne d'approvisionnement, notamment en ce qui concerne l'origine des matières premières, composants, pièces, services et prestations utilisés dans le cadre des activités réalisées pour Air Support.



Mettre en œuvre des dispositifs permettant d'assurer une traçabilité fiable et documentée des produits, matériaux et flux critiques, conformément aux exigences réglementaires, normatives et contractuelles applicables.



Identifier et évaluer les risques sociaux, environnementaux, éthiques et de conformité au sein de leur chaîne d'approvisionnement, et mettre en place des mesures appropriées pour les prévenir, les réduire ou les atténuer.



Être en mesure de fournir, sur demande raisonnable d'Air Support toute information ou documentation pertinente relative à l'origine, à la conformité et à la traçabilité des approvisionnements.



Exiger de leurs propres fournisseurs, sous-traitants et partenaires le respect de principes équivalents à ceux définis dans la présente Charte.





Confidentialité & Propriété intellectuelle



Les fournisseurs s'engagent à :



Respecter une obligation stricte de confidentialité concernant toutes les informations, données, documents, procédés et savoir-faire auxquels ils pourraient avoir accès.



Protéger les droits de propriété intellectuelle et industrielle d'Air Support et de ses partenaires.



Ne pas utiliser, reproduire ou divulguer ces informations en dehors du cadre contractuel défini, sauf autorisation écrite préalable.





Engagement en faveur d'une intelligence artificielle responsable

Les Fournisseurs développent ou utilisent souvent des solutions intégrant de l'intelligence artificielle dans un contexte aéronautique.

À ce titre, les fournisseurs s'engagent notamment à :



Concevoir et exploiter des systèmes d'IA de manière responsable, éthique et transparente.



Garantir la sécurité, la fiabilité, la robustesse et la traçabilité des systèmes d'IA utilisés.



Prévenir les risques de biais discriminatoires et veiller au respect des droits fondamentaux.



Assurer la protection des données personnelles et sensibles traitées par les systèmes d'IA, conformément aux réglementations applicables.





Application, Contrôle & Amélioration continue

Les fournisseurs s'engagent à :



Mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer le respect effectif de la présente Charte.



Coopérer à toute action de contrôle, d'évaluation ou d'audit relative au respect des engagements RSE.



Mettre en place, le cas échéant, des actions correctives appropriées en cas de non-conformité identifiée.



S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques sociales, environnementales et éthiques.



Engagement du Fournisseur

Le Fournisseur reconnaît avoir pris connaissance de la présente Charte Fournisseurs RSE et en comprendre pleinement la portée.

Il s'engage à en respecter l'ensemble des dispositions et à déployer ces principes sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Il garantit que ses collaborateurs, sous-traitants et partenaires impliqués dans les activités aéronautiques respecteront également les principes qu'elle contient.

Le Fournisseur reconnaît que le respect de la présente Charte constitue une condition essentielle et déterminante de la relation commerciale avec Air Support.

Tout manquement grave ou répété pourra entraîner la mise en œuvre de mesures correctives, voire la suspension ou la résiliation de la relation contractuelle, conformément aux dispositions applicables.

